



FICHE TECHNIQUE 2025



RAGRÉAGE DE SOL AUTOLISSANT À BASE DE SULFATE DE CALCIUM CLASSÉ P3

- Sans retrait sans tension
- Spécial rénovation sur supports sensibles
- Applicable jusqu'à 30 mm Pompable
- **■** Polyvalent tous supports
- Idéal pour le reprofilage des chapes anhydrites
- Tous planchers chauffants
- **Certifié QB CSTB**

DONNÉES TECHNIQUES

TAUX DE GÂCHAGE: 6,75 à 7,25 litres d'eau par sac de 25 kg **DÉLAI D'ATTENTE AVANT PRATICABILITÉ:** min. 3 h

CONSOMMATION: 1,5 kg /m²/mm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Certificat OB CSTB n° 05 S 33

Classification P3:

- Sol à base de liants hydrauliques
- PRE: Plancher Rayonnant Electrique
- Chape à base de sulfate de calcium
- Rénovation sur carrelage
- Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles

















DESCRIPTION

Enduit de sol sans ciment à base de sulfate de calcium, résine et adjuvants spéciaux. Spécial rénovation des supports sensibles au retrait des ragréages lors du séchage.

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR (se reporter au classement UPEC des locaux.)

Enduit de sol recommandé pour les locaux classés P3E2 au plus en neuf et rénovation avant la pose de revêtements PVC, textile, parquets flottants et collés, revêtements stratifiés, carrelage.

Permet de reprendre les défauts de réservation des chapes anhydrites. Utilisable de 1 à 30 mm d'épaisseur.

NB : CEGESOL AP ne doit pas être au contact de l'eau. Dans les locaux humides E2, seuls sont acceptés les revêtements de sols souples en lés à joints soudés à chaud avec remontées en plinthes ou la pose de carrelage après traitement de la surface et des remontées en cloison avec CARROSEC 3.

CARACTÉRISTIQUES

- Couleur : blanc cassé
- Densité apparente : 1,2
- Granulométrie : < 350 um

- À très faibles émissions de C.O.V. : classé EC1PLUS et A+

SUPPORTS

CEGESOL AP peut être appliqué sur différents supports du bâtiment :

NEUF

- chape anhydrite
- chape allégée*
- dallage sur terre plein avec CEGEPRIM BH2, quel que soit le revêtement associé
- chape ciment adhérente ou flottante
- dalle béton adhérente ou flottante
- plancher béton
- panneaux de bois CTB-X, CTB-H, OSB-3*
- plancher chauffant à eau
- plancher chauffant rayonnant électrique

RÉNOVATION

- film de colle bitume*
- traces de colles
- dalles semi-flexibles collées avec une colle acrylique ou une colle bitume
- ancien ragréage
- ancien carrelage
- peinture de sol*
- planchers à lames*
- chape asphalte* (ne pas confondre avec enrobés bitumineux)
- chape maigre* (nous consulter)
- * hors certificat QB

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante : +5°C à +30°C

Éviter les courants d'air et l'exposition directe au soleil pendant le séchage. Sur sols chauffants, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Préparation du support

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se reporter aux CPT d'exécution des enduits de sols intérieurs (neuf et rénovation), au DTU des supports en vigueur ainsi qu'aux fiches techniques des primaires cités ci-dessous.

Le support doit être sain, solide, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité), propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) et parfaitement dépoussiéré. Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis ou en cas de dallage sur terre plein, utiliser notre barrière anti remontées d'humidité CEGEPRIM BH2.

- Traiter au préalable les fissures comprises entre 0,3 et 0,8 mm, ainsi que les joints de fractionnement, avec CEGEFOND BF2 sablé avec CEGESABLE
- Reboucher les trous avec CEGEFOND NS.





NEUF

Éliminer les traces de peinture ou de plâtre, la laitance de ciment et tout élément résiduel mal adhérent par grattage ou poncage.

- Support à base de ciment très poreux, normalement poreux ou fermé: appliquer le primaire CEGEPRIM E (hors certificat) ou CEGEPRIM UN2.
- Support à base de ciment très et normalement poreux : primairiser avec EMULCIM dilué à 1 pour 3 d'eau (hors certificat)
- Chape anhydrite: s'assurer que les recommandations du fabricant de la chape sont respectées, à savoir:
- l'état de surface de la chape (ponçage ou non, dépoussiérage par aspiration)
- le taux d'humidité de la chape requis avant la pose du matériau choisi (vérification par la méthode de la bombe à carbure) :
 - ▶ 1% avant carrelage et revêtement textile
 - ▶ 0,5% avant revêtement PVC, parquet et carrelage
- la première mise en chauffe avant la pose de revêtement, dans le cas d'un sol chauffant neuf
- Appliquer le primaire CEGEPRIM AN ou CEGEPRIM UN2.
- Chape allégée (hors certificat): vérifier la cohésion de surface, dépoussièrer puis appliquer le primaire CEGEPRIM AN ou CEGEPRIM UN2.
- Panneaux de bois (hors certificat): dépoussiérer et primairiser avec CEGEPRIM ULTRA ou CEGEPRIM RN

RÉNOVATION

- Ancien film de colle bitume (hors certificat): vérifier la bonne adhérence de la colle par grattage, éliminer les particules non adhérentes ponctuelles, dépoussiérer la surface et primairiser avec CEGEPRIM ULTRA.
- Ancien film de colle: les éliminer par grattage au scraper, dépoussiérer et primairiser avec CEGEPRIM UN2 ou CEGEPRIM ULTRA (hors certificat).
- Dalle semi-flexible: vérifier leur adhérence, nettoyer leur surface par lessivage sodé ou avec un décapant approprié, rincer à l'eau claire, laisser sécher et primairiser avec CEGEPRIM UN2 ou CEGEPRIM ULTRA (hors certificat).
- Carrelage: vérifier l'adhérence des carreaux, les re-sceller si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé, rincer à l'eau claire, laisser sécher et primairiser avec CEGEPRIM UN2 ou CEGEPRIM ULTRA (hors certificat).
- Peinture (hors certificat): vérifier son adhérence par test de quadrillage (aucune zone écaillée ne doit être visualisée), nettoyer sa surface par ponçage, aspirer et primairiser avec CEGEPRIM ULTRA.
- Chape asphalte (hors certificat): les grenailler puis aspirer la surface, primairiser avec CEGEPRIM ULTRA.
- Ancien ragréage : éliminer les zones non adhérentes, dépoussiérer et primairiser avec CEGEPRIM E (hors certificat) ou CEGEPRIM UN2.
- Planchers à lames (hors certificat): poncer, aspirer la surface et primairiser avec CEGEPRIM ULTRA.

Préparation du produit

Verser un sac de 25 kg de CEGESOL AP dans 6,75 à 7,25 litres d'eau propre et mélanger avec un malaxeur électrique (500 t/min maximum) jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène, lisse et sans grumeaux. Ne pas rajouter d'eau pendant l'application.
Ne mélanger qu'un seul sac à la fois.

Données techniques

Données fournies pour une température de l'air ambiant de +23° C et une humidité relative de 50 % (HR) :

- Durée du gâchage : 1 à 2 min
- <u>Temps d'utilisation</u> : env. 20 min
- <u>Épaisseur d'application</u> : de 1 à 30 mm
- de 1 à 30 mm en locaux P2 neufs
- de 3 à 30 mm en locaux P3, en rénovation et avant carrelage
- de 5 à 30 mm sur film de colle bitume, planchers bois et planchers chauffants
- Ponctuellement jusqu'à 40 mm avec ajout de sable (5 litres de sable fin par sac de 25 kg)
- <u>Délai d'attente avant ouverture à la marche</u> : env. 3 h
- Délai de recouvrement avant carrelage :
- 24 h minimum jusqu'à 5 mm d'épaisseur
- 48 h minimum de 5 à 30 mm d'épaisseur
- Délai de recouvrement avant sol plastique ou textile :
- 24 h minimum jusqu'à 3 mm d'épaisseur
- 48 h minimum de 3 à 5 mm d'épaisseur
- 1 jour supplémentaire par mm d'épaisseur au delà de 5 mm
- Délai de recouvrement avant parquet :
- 3 jours minimum jusqu'à 3 mm d'épaisseur
- 7 jours minimum de 3 à 30 mm d'épaisseur

(vérifier le taux d'humidité du ragréage avec un humidimètre à pointes)

Application

- Travailler sur primaire sec.
- Avec une lisseuse inox, étaler le CEGESOL AP en serrant la première passe pour assurer l'adhérence au support, puis lisser et régler l'épaisseur désirée en procédant par mouvements de va-et-vient.
- Passer immédiatement un rouleau débulleur dans l'enduit frais pour obtenir une surface d'aspect régulier et éviter un raccord marqué à la reprise de gâchée.
- En cas d'application d'une seconde passe, la réaliser dès que la première est praticable à la marche ou après 12 h, après l'application de CEGEPRIM AN.

Pour des grandes surfaces, une application à la pompe est préférable.

Important

- Ne jamais appliquer un ragréage à base de ciment sur CEGESOL AP.
- Sur film de colle bitume, plancher bois et plancher chauffant, appliquer un minimum d'épaisseur de 5 mm.
- En cas de pose de carrelage, utiliser :
- le mortier-colle CARROFLUID SCA directement sans primaire,
- ou tout autre mortier-colle à base ciment de la gamme CEGECOL® associé au primaire CEGEPRIM AN ou CEGEPRIM UN2.
- En locaux humides E2 :
- avant toute pose de carrelage, traiter les remontées en cloison avec le primaire
 CEGEPRIM AN ou CEGEPRIM UN2 et le CEGE BR noyé entre deux couches de CARROSEC 3.
 Puis, appliquer le CARROSEC 3 sur l'ensemble de la surface préalablement primairisée avec CEGEPRIM AN ou CEGEPRIM UN2.
- les seuls revêtements souples admis sont les sols plastiques soudés à chaud avec remontées en plinthe.

Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire

CONSOMMATIONS INDICATIVES

Consommation minimale: 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur

Consommation movenne :

pour 1 mm minimum d'épaisseur (locaux P2) : 1,5 kg/m²

pour 3 mm minimum d'épaisseur (locaux P3 et rénovation) : 4,5 kg/m²

pour 5 mm minimum d'épaisseur (film de colle bitume, planchers bois et planchers chauffants) : $7.5 \, \text{kg/m}^2$

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

6 mois dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

